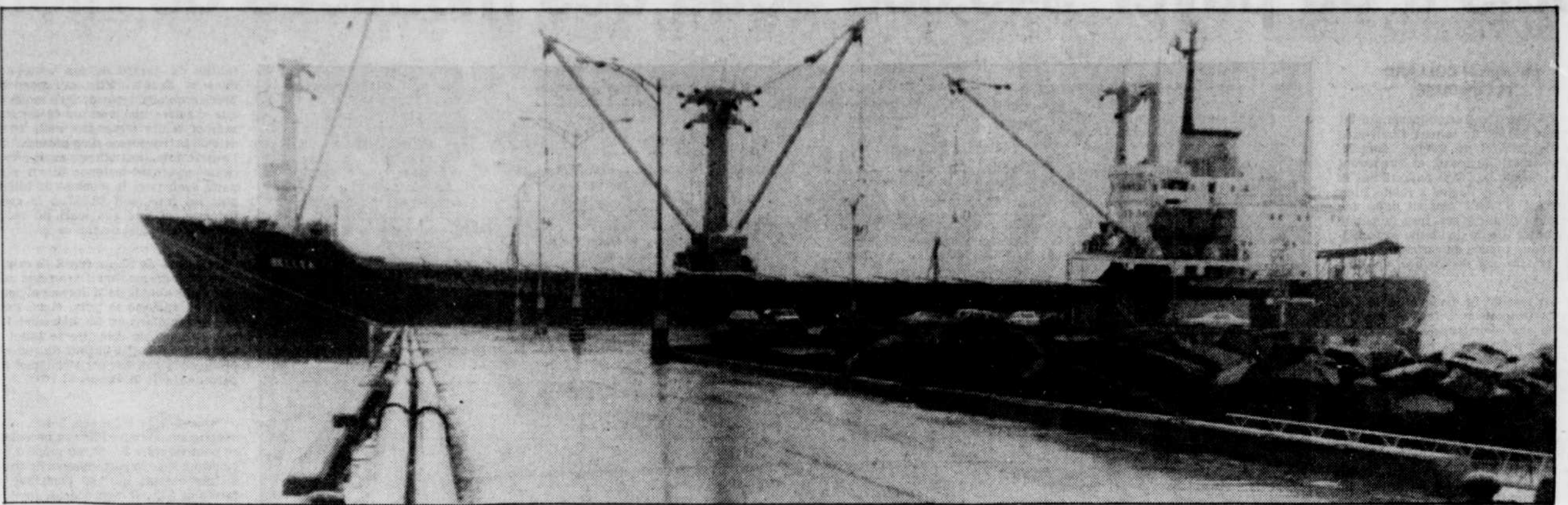


# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie



## Accostage difficile à Rivière-du-Loup

# Le Belléa risque à chaque fois de s'échouer

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — A marée haute, le port de Rivière-du-Loup n'atteint qu'une moyenne de 27 pieds d'eau. A marée basse, ça peut baisser jusqu'à moins de 20 pieds. C'est donc dire que pour un navire de 23 pieds, l'accostage au quai ne peut être risqué qu'à la fine pointe des marées, et que souvent le "mouillage" se poursuit avec une quille échouée dans la glaise.

Pourtant, jeudi dernier, c'était

la 10e fois qu'un cargo de ce tonnage, battant pavillon de Singapour mais pourvu d'un équipage polonais, le Belléa, réussissait cet exploit en moins d'un an.

Pour son capitaine Julius Bogucki, c'était une troisième reprise de la délicate manœuvre, en quatre mois.

Ce sont là des accomplissements que le maître du havre de Rivière-du-Loup, M. Gérard Lafrance, a voulu signaler, jeudi dernier, par une visite publique du navire et

une réception civique à l'hôtel de ville.

**Le papier journal de F.F. Soucy Inc.**

Car c'est grâce à ces exploits maritimes répétés, a-t-on précisé, que la plus importante entreprise industrielle de Rivière-du-Loup, la papeterie F.F. Soucy Inc., a pu effectuer des expéditions de papier journal d'environ 30,000 tonnes, à destination de Londres, depuis un an. C'est de 15 à 20 pour 100 de la production annuelle de 165,000 ton-

nes de ce fabricant de papier. Ce qui représente une intéressante diversion à un marché restreint aux États-Unis, pour le solde de production.

**Une surprise**

Le directeur général de F.F. Soucy, M. Gilles Marquis, a notamment fait part de sa propre surprise, quand on lui a appris que le navire Belléa allait ainsi accoster à Rivière-du-Loup, alors que des navires d'un tonnage grandement inférieur refusaient de le faire.

La proposition de prendre ainsi régulièrement des chargements de 2,500 à 4,000 tonnes par mois a été faite par une maison allemande de courtage maritime, la compagnie Transea. Le port de Rivière-du-Loup convient assez bien aux conditions particulières du Belléa, avait-on affirmé.

Mais selon M. Marquis, ce ne fut pas toujours facile! Le peu de profondeur d'eau a entraîné bien des maux de tête. "Et vous pouvez vous imaginer ce que ça a pu être

d'entrer au quai de Rivière-du-Loup en plein hiver, comme en janvier", a commenté le représentant de F.F. Soucy Inc.

Comme encouragement à poursuivre cette utilisation primordiale du port local, qui n'est autrement fréquenté que par des transporteurs de pétrole de peu de tonnage, ou par les bateaux de plaisance, le maire de Rivière-du-Loup a remis au capitaine polonais du Belléa une plaque-souvenir lamellée d'or, qui évoque les trois légendes entourant l'appellation de Rivière-du-Loup.

## Sixième jour de grève à la tannerie

# Le président de P.-E. Boucher prêt à reprendre la négociation

par Réal LABERGE

SAINT-PASCAL — Après cinq jours de grève, à la tannerie P.-E. Boucher Ltée, de Saint-Pascal, le président de la compagnie, M. Bernard Bélanger, de La Pocatière, a déclaré hier au SOLEIL qu'il était prêt à faire les premiers pas en vue d'un règlement rapide de ce conflit de travail déclenché mercredi dernier.

En autant que la partie syndicale soit disposée à entreprendre une véritable négociation à deux", M. Bélanger a précisé qu'il offrirait au syndicat de la CSN représentant les 101 employés de la tannerie, et de la ganterie de Saint-Pascal "une négociation directe avec la direction de la compagnie".

Et cela, sur les deux points princi-

paux des salaires et du système de boni, qui ont abouti à l'impasse et au rejet des dernières offres patronales, mardi soir, le 4 septembre.

Rappelons que c'est le 10 juillet dernier que les employés syndiqués ont voté le droit de recours à la grève, dans une proportion de 87 pour 100.

**Trois fois moins**

Avec une offre "aussi ridicule" que 5 pour 100 par année, ou de \$0.23 de l'heure sur un salaire moyen de \$4.70 à \$4.80 a remarqué le président du syndicat, M. Jean-Noël Milliard, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu achoppement et débrayage sur la question salariale.

Il a souligné que cette offre de l'employeur se chiffrait à trois fois moins que l'augmentation de \$1.35 demandée par le syndicat, pour un contrat de 22 mois. Cette demande se répartit en trois hausses, soit \$0.45 à partir de l'échéance du dernier contrat de travail échu depuis le 30 juin 1979; puis \$0.35 à partir du 1er janvier 1980 et finalement \$0.55 pour les 10 mois allant du 1er juillet 1980 au 30 avril 1981.

**Système de boni**

Le deuxième sujet d'achoppement a trait au système de rendement à boni. Le syndicat en demande tout simplement l'abandon pur et simple, parce que les normes établies unilatéralement par l'entreprise signifient une perte hebdomadaire de \$10 pour bon nombre de couturiers qui ne peuvent pas atteindre le rendement de 100 pour 100.

De son côté, l'employeur veut plutôt "empirer ce système" et l'étendre aux employés de la ganterie, qui travailleraient désormais à la pièce, selon les porte-parole syndicaux.

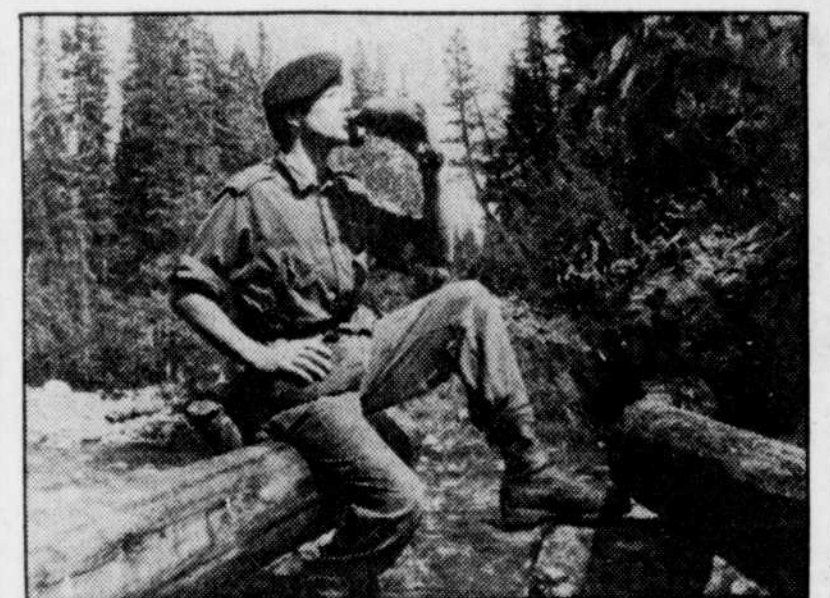
"Il nous est impossible de poursuivre nos opérations sans disposer de normes de fabrication", a par ailleurs rétorqué le président de l'entreprise, M. Bélanger, qui a signalé que "toutes les entreprises de ses compétiteurs font du travail à la pièce et ont le système de boni".

Mais M. Bélanger a ajouté qu'il s'agissait là d'un point à négocier. Les normes pourront être étudiées et réajustées par des spécialistes indépendants.

On se rappellera que P.-E. Boucher Ltée est la plus importante tannerie du Québec, et qu'il s'agit d'une entreprise dont une partie du capital-actions a été souscrite, selon la formule de participation populaire, par quelque 200 employés et citoyens de Saint-Pascal, à la suite d'un incendie qui a rasé l'ancienne usine au sol le 27 juillet 1971.

La famille Boucher, de Saint-Pascal, détentrice des parts majoritaires a accepté en décembre 1978, une offre d'achat approuvée par la Société de développement industriel du Québec, qui en céda la propriété à un consortium québécois, de préférence à un groupe américain.

## en bref



### La pause qui désaltère

Le caporal des cadets de l'armée Stéphane Moisan, 15 ans, s'arrête pour se désaltérer à même son bidon d'eau pendant une période de repos en compagnie d'autres membres de son peloton; ils sont chargés d'ériger un pont sur la rivière Bow dans le parc national de Banff. Stéphane est le fils de M. et Mme Noël Moisan de Saint-Raymond; il est membre du corps de cadets de l'armée 1005 de Saint-Raymond.

### Réunion de veuves

THETFORD MINES — Le regroupement des femmes dont les maris sont décédés des suites d'accidents de travail ou de l'amiantose, tiendra une réunion au centre communautaire de la paroisse Saint-Maurice de Thetford Mines, demain soir, à 19h30. Les membres seront invités à signer une requête appuyant des revendications que le comité a fait parvenir récemment au ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

### Les cultivateurs et le gazoduc

SAINT-EDOUARD — Le bureau des audiences publiques sur l'environnement tiendra une soirée d'information à l'intention des agriculteurs membre du syndicat de base des seigneuries Joly et Deschailons, jeudi le 13 septembre, à la salle paroissiale de St-Edouard. Les participants recevront des informations puis ils pourront faire valoir leur opinion au vice-président du bureau d'audiences M. Michel Vergeau.

### Consultations de l'Hydro-Québec

SAINT-RAYMOND — Les personnes ou groupes intéressés à formuler quelques commentaires, dans le cadre de la consultation sur le projet Delaney sont invités à rencontrer les représentants de l'Hydro-Québec, lors d'une réunion publique de consultation qui sera tenue jeudi, le 13 septembre, à 19h30, au motel Claire-Fontaine, à

Saint-Raymond. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec M. Michel Dubé qui sera disponible personnellement à ceux qui veulent faire des représentations personnelles concernant les répercussions socio-économiques, le logement ou toute autre question qui les concerne.

### Deux noyés

GRANDES-BERGERONNES — Une excursion de pêche dans la région de la Côte-Nord a connu un dénouement dramatique quand deux adeptes de ce sport ont péri noyés. Les victimes, dont les corps ne sont pas encore retrouvés, sont Yvon Lapointe, âgé de 19 ans, et Bruno Hovington, âgé de 18 ans. Un frère de ce dernier disparu, Jean, âgé de 20 ans, a échappé à la noyade en regagnant la rive à la nage. Les trois compagnons, tous des Grandes-Bergeronnes, pêchaient en canoë, dimanche, sur le lac La Truite, quand leur embarcation chavira. Des recherches entreprises par des parents, des amis et même des plongeurs sous-marins de la Sûreté du Québec n'ont pas encore abouti au repêchage des cadavres.

### Miel naturel

RIMOUSKI — Le miel naturel produit dans la région de l'Est se vendra entre \$1.25 et \$1.50 la livre cette année, annonce l'Association des apiculteurs de l'Est du Québec. L'association tend à sensibiliser les producteurs de l'Est et leur clientèle à l'importance de vendre leurs produits à un prix réaliste qui tient compte des coûts réels de production afin de rentabiliser leur exploitation.

## Rivière-du-Loup: l'enquête sur l'usine de filtration qualifiée de coup d'élection

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — C'est un "coup d'élection" et nous allons réclamer qu'un rapport public soit produit avant les élections municipales de novembre prochain.

Telle a été la réaction commune qu'ont fait connaître ces jours derniers au SOLEIL trois conseillers municipaux de la ville de Rivière-du-Loup, MM. Jean-Léon Marquis, Marcel Saint-Pierre et Gilbert Pelletier, suite à l'irruption à l'hôtel de ville, mardi dernier, de quatre enquêteurs du ministère des Affaires municipales. Ils affichaient un mandat du ministre Guy Tardif d'effectuer une vérification des

coûts réels de l'usine de filtration municipale.

Selon les conseillers municipaux, il y a lieu de croire que cette soudaine enquête à saveur politique origine des officines de la Chambre de commerce locale, dont les dirigeants n'auraient pas encore digéré le "ballon qui leur a pété dans la face", en décembre dernier, alors qu'une enquête-maison de la Chambre de commerce s'était terminée en queue de poisson et dans le ridicule.

**Le coût de l'usine de filtration**

Rappelons qu'à l'occasion d'une conférence de presse, le maire de

Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, le contrôleur de la ville, M. Jacques Plante, et l'ingénieur municipal, M. Jean-Yves Bourgoin, avaient alors produit des documents et des calculs tendant à démontrer que l'usine de filtration n'avait coûté que \$5,429,268. Ce montant ne s'élevait qu'à seulement \$1,236,630 de plus que l'évaluation initiale de \$4,147,638, et se situait donc très loin des dépassements de 100 pour 100, et du coût de \$9 millions mentionné dans une analyse comptable effectuée au nom de la Chambre de commerce, dont le président est M. André Plourde.

**Série d'enquêtes dans le BSL**

A moins de deux mois de la prochaine élection municipale, les conseillers de Rivière-du-Loup s'interrogent donc sur les véritables motifs qui ont incité le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, à déclencher une nouvelle enquête sur l'usine de filtration municipale de Rivière-du-Loup.

D'autant plus que cette enquête s'ajoute à la série de "vérifications municipales" qui se sont déjà abattues depuis quelques mois sur les municipalités du Bas-Saint-Laurent, notamment celles de Rimouski et de Cabano.

Par ailleurs, selon un commentaire recueilli par Mireille R. Tremblay, de l'hebdo Saint-Laurent-Echo, le maire Yves Godbout a accueilli l'invasion des enquêteurs du ministre Tardif en remarquant que "la cité pensait bien que ça arriverait un jour".

Et cela, a-t-il expliqué, parce qu'il s'agit là d'une enquête de surveillance, comme il s'en fait dans la plupart des villes qui réalisent des travaux de l'envergure de l'usine de filtration de Rivière-du-Loup.

## Retour au travail chez Sométal Atlantic Ltée

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les employés de Sométal Atlantic Ltée de Rimouski sont rentrés au travail hier matin, mettant ainsi fin à un conflit qui avait duré six semaines.

Le règlement est intervenu jeudi dernier, après que les 125 membres des deux syndicats impliqués eurent accepté l'entente de principe intervenue quelques jours plus tôt entre la partie patronale et les négociateurs syndicaux.

En vertu de ce règlement, les

employés de bureau ont obtenu une réduction de leurs heures de travail, lesquelles passent de 38.5 à 36.5 heures par semaine.

Les employés ont également obtenu une clause d'indexation qui sera intégrée à l'échelle des salaires tous les quatre mois. Quant aux augmentations de salaires, pour un contrat de trois ans elles représentent environ 6.8 pour 100 la première année, 6 pour 100 la deuxième année et 5.5 pour 100 la troisième année.

Selon un porte-parole syndical, les employés de l'usine ont également obtenu de meilleures garanties, quant à la sécurité au travail.

# Lac-Beauport s'est imposé à un géant pétrolier

Lac-Beauport est le siège d'une première en Amérique du Nord: un géant de l'entreprise privée, Irving, a complètement modifié les plans de son centre de services pour se plier aux règles esthétiques de cette municipalité de montagne, en banlieue de Québec.

## Le progrès... dans la beauté

"C'est sensationnel! Unique!" lance avec flamme le maire Guy Paquet, que nous croisons au bureau de poste, un des services offerts dans le centre Irving. "C'est la première fois que l'entreprise

privée collabore aussi bien avec le secteur public, respecte autant les ambitions et les aspirations d'une population."

M. Paquet se réjouit d'autant plus de cette réussite que le "Centre de services Lac-Beauport" est situé juste à l'entrée de la municipalité. Il a, de ce fait, valeur de symbole, témoignant du souci d'esthétique de cette charmante localité dont la vocation se traduit en deux mots: "détente et loisir".

Ainsi, au lieu du modèle classique des établissements Irving — une boîte carrée en béton blanc flanquée de grands panneaux publicitaires lumineux — le Centre du Lac-Beauport arbore un toit normand, des murs de crépi blanc agrémentés de volets, de belles portes de bois solides éclairées par des lanternes rustiques, une annexe en cèdre brut, des panneaux-réclame de bois sculpté, des fleurs. Coiffant le tout, tel une cerise sur le gâteau: un superbe coq en cuivre pivotant vers les quatre points cardinaux, oeuvre d'un artisan de l'île d'Orléans.

## Café gratuit

Les petits rideaux en vichy bleu et blanc qu'on aperçoit à travers les carreaux laissent deviner que l'intérieur se distingue lui aussi des dépanneurs traditionnels. C'est le cas. Si l'épicerie du centre affiche un véritable horaire de dépanneur (de 7h à 24h sept jours par semaine), le décor et l'assortiment en diffèrent.

On y trouve par exemple du caviar, des kiwis, une variété de fromages et de pâtes de foie. Une grande cafetière répand un arôme invitant. Le café est gratuit. Il est souvent accompagné d'une dégustation de bouchées de fromage, de biscuits.

## Esthétique et marketing

Quand elle a acquis le terrain de M. Georges Clark, il y a deux ans, la compagnie Irving avait l'intention d'y ouvrir un garage avec épicerie-dépanneur. "Nous exploitons cette formule depuis deux ans car, avec la guerre des prix, les concessionnaires ne font pas d'argent avec l'essence seule", nous a

expliqué le directeur de la compagnie pour le Québec, M. Ross Gaudreault.

Mais le projet initial était, comme nous l'avons mentionné plus haut, celui d'un blockhaus de la chaîne Irving — ni mieux ni pire que ceux des autres géants du pétrole. Etant donné le caractère du Lac, les plans ne cadraient absolument pas. D'où le refus de la Commission d'urbanisme.

Dès la première modification, nous raconte le président de la commission, M. Jacques Lamontagne, la compagnie proposait un toit canadien avec lucarnes. C'était un beau gain. Mais il en restait d'autres à obtenir pour ce président bienveillant mordu d'esthétique. Par exemple, des niveaux différents

pour le toit, afin de rompre la monotonie d'une toiture gigantesque: un corridor couvert entre l'épicerie et le bureau de poste; des poutres et des lampes rustiques dans l'épicerie; l'aménagement paysager du terrain; des enseignes où soient exclus plastique et néon (un règlement municipal l'interdit); la situation des portes du lave-auto et du garage derrière l'immeuble plutôt que devant.

## "Un luxe de milliardaire"

Surpris par tant d'audace, Jack, un des fils du grand manitou K.C. Irving, décida de venir passer une semaine de ski au Lac-Beauport avec sa famille, au cours de l'hiver 1978-1979. Conquis par le cachet des lieux, il a accepté de "mettre le

paquet" pour s'intégrer au milieu. M. Lamontagne parle de "luxe de milliardaire" car il en a coûté deux fois plus à Irving pour s'implanter au Lac-Beauport que partout ailleurs. Mais l'entreprise tenait fermement à y avoir pignon sur rue.

"Il ne faut pas s'imaginer que nous allons agir de la même façon dans toutes les municipalités" prévient le directeur général d'Irving au Québec. Et cela même si Irving père (80 ans) est venu de sa retraite antillaise voir le petit dernier de la chaîne, au Lac-Beauport, et en est reparti emballé. Au point où il n'est pas impossible que le panneau-réclame en bois sculpté, aux couleurs de la compagnie, soit reproduit dans d'autres endroits de villégiature.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Irving a accepté de se plier aux règlements de Lac-Beauport interdisant tout affichage lumineux et en plastique. D'où ce beau panneau de bois sculpté annonçant aussi les services offerts.



Le Soleil, Jacques Deschênes

La compagnie Irving a retenu le style québécois pour sa station-service de Lac-Beauport: portes de bois flanquées de lanternes à l'ancienne, toit normand à différents niveaux, indications gravées dans le toit et agrémentées de fleurs.

## Visite du premier ministre Lévesque samedi à Rimouski

RIMOUSKI — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, sera à Rimouski, samedi prochain, alors qu'il participera à une émission "ligne ouverte" sur les ondes d'un poste local et rencontrera les représentants de la presse locale et régionale.

A cette occasion, le premier ministre rencontrera également le maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, et les conseillers municipaux, après quoi il se rendra au poste de radio CFLP pour l'émission "ligne ouverte". La population est invitée à participer à cette émission et à poser des questions au premier ministre sur l'ensemble des politiques du gouvernement du Québec.

M. Lévesque rencontrera par la suite les représentants de la presse locale à l'occasion d'un déjeuner, qui se déroulera à la Société nationale de l'Est du Québec. Le premier ministre participera également à une conférence téléphonique, de 16h30 à 17h30, qui permettra à 17 journalistes oeuvrant dans les médias éloignés du territoire, de La Pocatière aux îles de la Madeleine, de dialoguer avec M. Lévesque.

## Réunion de familles

Quelque 400 membres des familles Bonneau sont attendus à un ralliement qui aura lieu à Saint-François de Montmagny le 23 septembre. Par ailleurs, l'assemblée annuelle des familles Thériault d'Amérique se tiendra la veille, le 22 septembre, à 13h, à l'école Mar-Boucher, à Saint-Pascal de Kamouraska. Pour de plus amples informations concernant cette dernière réunion, on est prié de s'adresser à Mme Lucie Thériault, C.P. 875, Saint-Pascal, tél.: 492-3789 ou 492-6774.

**LE SOLEIL**  
**CERCHE UN LOCAL**  
 d'environ 500 pi. ca., dans un secteur commercial de THETFORD MINES pour y aménager son bureau régional.

**MARC LESTAGE**  
 390, rue St-Vallier est, Québec  
 G1K 7J6 - (418)  
 647-3363

**Le douanier: Rien à déclarer?**  
**Le touriste: 6/36**  
**Le douanier: Gages-tu?**

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

**6/36**

UNE "PLANTUREUSE"  
**VENTE**  
 DE PLANTES VERTES, ET NOUVEAUTES AUTOMNALES  
**RABAIS DE 10%**  
 en vigueur jusqu'à samedi inclusivement.

Venez profiter de notre expérience.  
 Documentation disponible.

**claudette de blois**  
 48, boul. Champlain, Québec — Tél. 694-0575

*Retour aux années folles*

**J. Paul Fortin**  
 Place Québec Place Laurier

faits divers et justice

# Gaétan Dion est tué en Afghanistan en allant rejoindre un ami en Inde

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le jeune Gaétan Dion, âgé de 22 ans, de Disraéli, s'en allait rejoindre un ami d'enfance de la région en Inde, lorsqu'il fut tué dans le sud de l'Afghanistan, tôt dimanche dernier, après que l'autocar dans lequel il avait pris place fut tombé dans une embuscade.

Fils unique d'une famille à l'aise, bohémien sur les bords, pianiste, excellent en dessin et en peinture, le

jeune Dion avait quitté les siens le 9 juillet dernier et était parti à l'aventure. Il était descendu à Paris pour visiter une partie de l'Europe. Chaque semaine, il envoyait une carte postale à ses parents et à ses quatre sœurs.

Jeudi dernier, la famille recevait une lettre dans laquelle Gaétan disait avoir entrepris un périple de trois semaines en autobus pour se rendre en Inde y visiter son ami Alain Michaud, de la région de Stratford, qui en serait, semble-t-il, à son deu-

xième séjour là-bas. Le lieu de l'expédition n'était pas précisé sur l'enveloppe. La date d'envoi n'était pas mentionnée dans la lettre. Gaétan confiait qu'il aimait son voyage et vivait toute une aventure.

**Le père s'affaisse**

La famille Dion n'est pas encore au courant des circonstances qui ont entouré la tragédie. Elle a appris la triste nouvelle vers 11h30 dimanche.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, c'est

d'abord la Gendarmerie royale du Canada qui a communiqué l'information à la sûreté municipale de Disraéli, lui demandant de la transmettre à son tour à la famille. Comme Mme Dion souffre de troubles cardiaques, le policier préféra confier la délicate tâche au curé, M. l'abbé Gérard Ringuette. Mme Dion assistait alors à la messe dominicale.

Ironie du sort, c'est M. Lucien Dion qui fut victime d'une crise cardiaque, une heure après avoir appris l'assassinat de son fils. Son état semblait être si sérieux que

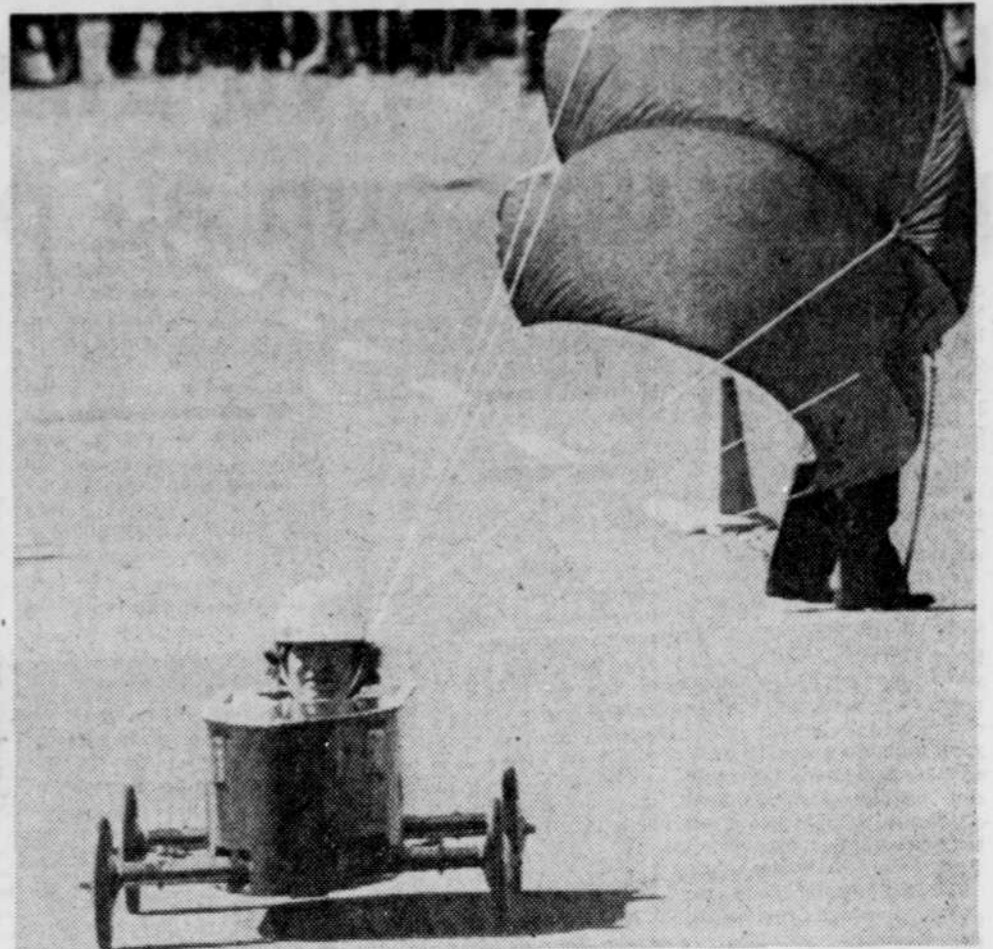
les ambulanciers crurent bon de le conduire à l'hôpital de Thetford de préférence à un centre hospitalier de Sherbrooke, la distance à franchir étant plus courte.

Hier, le quinquagénaire reposait encore au pavillon des soins intensifs. M. Dion exploite des entreprises de télédistribution à Disraéli et à Coleraine, et il possède des intérêts dans d'autres compagnies semblables.

La mère et les sœurs de la victime étaient, hier, dans un état qui ne leur permettait pas de répondre aux appels des différents médias. C'est une employée, Mme S. Girard, qui a agi comme porte-parole de la famille.

Dans son milieu, le jeune Dion était reconnu comme un gars tranquille et solitaire. Il avait abandonné ses études il y a deux ans alors qu'il fréquentait un cégep de la région de Québec.

A la demande de la famille, le gouvernement canadien a entrepris les démarches pour rapatrier la dépouille mortelle.



Un bolide

Lors de la course annuelle de boîtes à savon à Mississauga, en Ontario, dimanche dernier, Michel Morrisson s'est amené avec un bolide qu'il avait muni d'un parachute. Malheureusement, il n'a pu participer à la course. Les autorités craignaient qu'il nuise aux autres concurrents.

## Ottawa veut instituer un processus de consultation pour nommer les juges

par Jean-Claude RIVARD

Le sénateur-ministre Martial Asselin a annoncé l'intention à peu près formelle du gouvernement fédéral d'institutionnaliser un processus de consultation auprès du Barreau et de la magistrature, au sujet de la nomination des juges.

Représentant le ministre de la Justice, Jacques Flynn, lors de la récente cérémonie d'inauguration de l'année judiciaire à Québec, Me Asselin a ainsi répondu aux doléances exprimées par le bâtonnier du Barreau de Québec, Me Paul Laflamme, à l'effet que le gouvernement fédéral tarde à imiter le Québec pour établir des mécanismes de consultation au

sujet de la nomination des juges.

Le sénateur-ministre a annoncé qu'il était de l'intention du fédéral d'agir dans le même sens. Il a révélé qu'un précédent vient d'être établi, relativement à la nomination de cinq nouveaux juges de la cour supérieure, en l'occurrence Mes Bernard Flynn, Claude Guérin, Maurice Mercure, Claude Nolin et Gérard Turmel, tous de Montréal.

Me Asselin a fait appel aux suggestions des membres du Barreau, relativement aux mécanismes qui pourraient être mis en place, pour institutionnaliser un processus permanent de consultation.

Déplorant, par ailleurs, la pollution législative dont la

prolifération met en danger l'efficacité de nos lois, tout autant que la protection des droits des individus et du citoyen, le ministre de la Justice entend bien réagir bientôt. A ce sujet, Me Asselin a annoncé que des conférences fédérales-provinciales seront prochainement tenues afin d'étudier tous les moyens susceptibles de simplifier les lois. On entend y réviser le code pénal, créer des ententes fédérales-provinciales et, surtout, éviter le double emploi dans l'administration de la justice.

Le sénateur-ministre crut opportun de préciser que le contribuable ne peut tolérer aucun gaspillage, en ce qui concerne l'administration de la justice.

Dans un autre ordre d'idées, Me Asselin a annoncé l'intention du ministre fédéral de la Justice de soustraire la question de la rémunération des juges à l'autorité du Parlement, de façon à concrétiser l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis

## Américain trouvé mort à Saint-Sylvestre

Un Américain du New Jersey, M. Richard Bogden, a été trouvé mort par asphyxie dans une cabane à Saint-Sylvestre, hier matin. Son épouse gisait inanimée à ses côtés. Elle fut immédiatement transportée au CHUL où son état est toujours considéré comme critique. C'est leur hôte, un beau-frère possédant un chalet dans le rang Saint-Paul à Saint-Sylvestre qui a fait leur découverte.

mis la chaudière à l'intérieur de la cabane avant que toute l'huile ne soit consommée.

En visite de repos au Québec, M. et Mme Bogden, âgés tous les deux de 25 ans environ, avaient décidé de coucher dans une cabane située à proximité du chalet. Pour réchauffer l'abri, M. Bogden a pris un seau où il plaça de l'huile et quelques pierres. Il aurait fait chauffer les pierres en faisant consumer l'huile. Selon les policiers, le malheureux aurait

## Un facteur rembourse

OTTAWA (d'après CP) — Un membre du syndicat canadien des facteurs a avoué avoir dérobé \$38,000 dans les bureaux du syndicat, à Ottawa. Le vol a été découvert en juillet après une vérification des états financiers du bureau local.

Aucune accusation n'a été portée contre le syndiqué "fauteur" qui a déjà commencé à rembourser le montant d'argent volé.

### COURS D'ANGLAIS



**Le professeur JEAN-GUY HOULE**

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 20h, le mercredi 12 septembre, au Centre Mgr-Marco, 1885, de la Cascadilla. Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc., fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle)



Vêtements dans le vent

**A. DE BLOIS**

place des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy

*Les Compliments "disco" indispensables*

**Syndicat DE QUÉBEC**

**A** Sac de cuir disco avec une bandoulière longue et 3 compartiments. Offert en noir ou tan. 25<sup>00</sup>

**B** Sac sous-bras classique ayant 2 compartiments à l'intérieur. Offert en noir, gris, brun, bourgogne, biscuit, café ou noir luisant. 13<sup>00</sup>

**C** Sac unisexe en cuir avec une pochette à l'intérieur et une autre sur la bandoulière longue. Offert en rouille, tan, tabac, noir, brun, biscuit ou bourgogne. 39<sup>00</sup>

**D** Boa en plumes de marabout, offert en blanc, noir, bourgogne, bleu royal, or ou gris. 22<sup>00</sup>

**E** Veste 100% acrylique, croisée et attachée avec 3 boutons. Offerte en plusieurs couleurs. 17<sup>00</sup>

**F** Bonnet disco avec un rebord roulé, en paillette, argent, noir ou or. 38<sup>00</sup>

**G** Chapeau disco orné d'une plume d'autruche et d'une voilette. Offert en noir,ivoire ou chameau. 29<sup>00</sup>

**H** Chapeau disco en feutre, orné d'une petite plume. Offert en noir, blanc, chameau ou rouge. 16<sup>00</sup>

Accessoires, rez-de-chaussée, Mail-St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys. Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

# Jacques Poulin Vulcanisation se hisse au premier rang

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Avec une production quotidienne de 2.000 pneus d'automobile et de 800 pneus de camion, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée, de Beauceville, qui se spécialise depuis 16 ans dans la fabrication de pneus réchapés au Québec, s'est hissée au premier rang pour la consommation de caoutchouc au Québec et au second rang pour la valeur de production.

Selon les dernières statistiques compilées par Profil Réchapage Québec, cette entreprise beauceronne occupe le premier rang de production, tant dans le secteur de l'automobile que de celui du camion.

C'est ce qui fait qu'avec un chiffre d'affaires d'au-delà de \$7 millions en 1979, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée a dû procéder tout récemment à l'agrandissement de son usine à Beauceville, portant ainsi la superficie de plancher à 51.000 pieds carrés, ainsi qu'à l'achat de la bâtisse Uniformex, de Beauceville.

Cette dernière bâtisse, d'une superficie de 18.000 pieds carrés de plancher, servira d'entrepôt et de département pour les ventes, a déclaré, au SOLEIL, M. Gilles Grondin, contrôleur pour la compagnie.

On a aussi appris par l'entremise de M. Grondin que depuis quelques semaines, en plus d'exporter ses pro-

duits à travers le Québec, l'Ontario et les Maritimes, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée est sur le marché américain.

### Subvention

Pour l'agrandissement de son usine et l'achat de nouvelles machineries, la compagnie s'est vu attribuer par l'entremise du

MEER une subvention au montant de \$187.200 sur des investissements totalisant \$956.000.

La réalisation de ce projet a permis à cette entreprise beauceronne de créer 24 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre d'employés à plus d'une centaine de personnes. 53 unités de camions effectuent les livraisons.

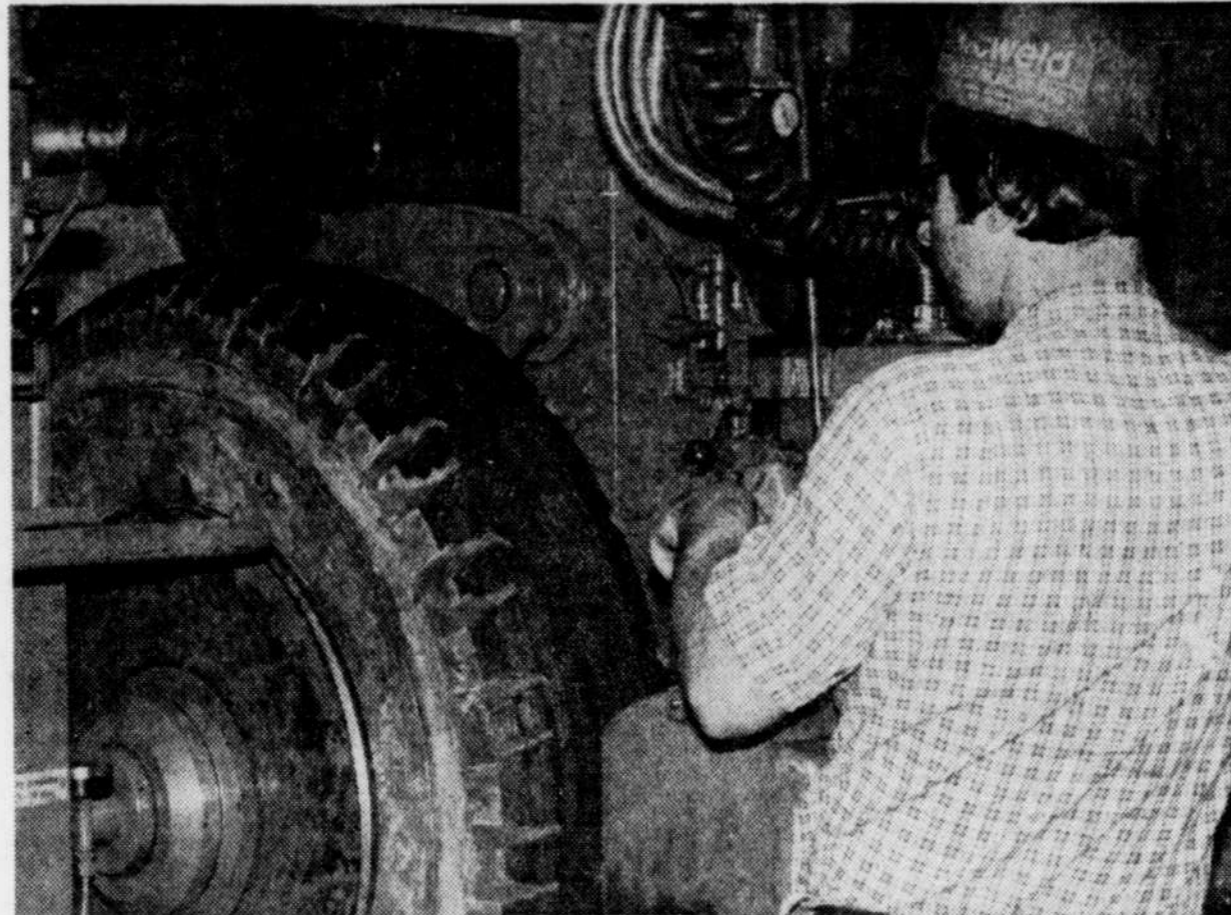
### La fabrication

Pour la fabrication de ses pneus réchapés, la compagnie Jacques Poulin Vulcanisation Ltée importe sa matière première en bloc de caoutchouc de Sarnia, en Ontario.

La première étape de la fabrication de pneus réchapés consiste à ajouter différents produits chimi-

ques à ce caoutchouc en provenance de Sarnia, pour en augmenter la résistance.

Par la suite, on procède à l'inspection des carcasses et au râpage du vieux caoutchouc avant de poser le ciment nécessaire au posage de la nouvelle semelle, puis on fait cuire le tout à 300 degrés, suit un nettoyage et un peinturage avant la livraison.



Avant que la nouvelle semelle soit posée, la vieille carcasse est d'abord râpée puis enduite d'un ciment spécial.

## en un clin d'oeil

# L'Arabie saoudite entend empêcher la spéculation

L'Arabie saoudite veut stopper les livraisons de pétrole aux sociétés multinationales qui utiliseraient la crise pétrolière pour gagner des fortunes en spéculant, on déclarait à Taif des sources arabes, au journal radical danois "Politiken". Le ministre danois des Affaires étrangères, Henning Christophersen, fait une visite officielle en Arabie saoudite. Sheik Ahmed Zaki Yamani, ministre du Pétrole de l'Arabie saoudite, a exposé à l'invité danois un plan devant permettre à ce pays producteur, en coopération avec les pays consommateurs, d'établir un contrôle destiné à empêcher que des spéculations fassent monter les prix sur le marché du pétrole, explique le journal danois.

Hausse de l'or, faiblesse du dollar, crise de confiance dans le système monétaire, les sujets, indiquent-on dans les milieux financiers internationaux, ne manquaient pas aux gouverneurs qui se retrouvaient pour la première fois après la pause de l'été. Cette séance a également été consacrée à la préparation de la réunion du fonds monétaire international (FMI), début octobre, à Belgrade, réunion au cours de laquelle on devrait décider de la création d'un "compte de substitution". Ce compte devrait permettre aux pays membres de déposer auprès du FMI une partie de leurs réserves en dollars, en échange d'actifs libellés en droits de tirages spéciaux.

### Croissance du fret aérien à Mirabel

Action Mirabel, l'unité de Transports Canada qui s'occupe de la promotion de l'aéroport international de Mirabel rapporte une hausse du fret aérien de Mirabel de 12 pour 100 depuis le début de l'année. On estime que cette tendance se maintiendra pour l'année en cours. De nouveaux transporteurs viennent de faire savoir qu'ils accroîtront leur utilisation de Mirabel. Parmi eux, il y a CP Air qui rétablira son service vers Amsterdam, Air Canada qui utilisera des appareils 747 fret-passagers sur des vols dirigés vers l'Europe, Lufthansa, qui reprendra l'utilisation de ses gros avions entre Mirabel et Francfort, KLM qui se propose d'accroître le nombre de ses 747 fret-passagers desservant Mirabel.

### Le désordre monétaire à l'ordre du jour

Le désordre monétaire actuel a été au centre des entretiens des gouverneurs de banques centrales, qui ont tenu hier, à Bâle, leur réunion men-

### La Scotiabank de Porto Rico lancée

La Banque de Nouvelle-Ecosse annonce que la nouvelle Scotiabank de Porto Rico a commencé ses activités hier. Ce nouvel établissement regroupe la plupart des succursales de la BNE à Porto Rico et toutes les succursales de Banco Mercantile de Puerto Rico, dans laquelle elle détient une participation de plus de 90 pour 100. Le 29 mai 1979 les médias d'information étaient mis au courant de ce projet de réorganisation, qui a été approuvé par les actionnaires de Banco Mercantile de Puerto Rico le 5 juillet et par la suite a reçu l'agrément des organismes de contrôle concernés. Scotiabank de Puerto Rico, dont l'actif s'élève à quelque \$400 millions, dispose de sept succursales dans lesquelles elle offre une gamme complète de services bancaires. La Banque de Nouvelle-Ecosse, qui établissait sa première succursale dans l'île en 1910, continuera d'y affirmer sa présence, par le biais d'une succursale installée à Hato Rey.

# Le Groupe des communications informatiques leur a ouvert la porte des ligues majeures

"IST a fait des pas de géant depuis sa naissance en 1975. Sans la collaboration quotidienne du Groupe des communications informatiques, nous n'aurions jamais progressé aussi rapidement dans l'implantation de réseaux de traitement des données."

Louis-Philippe Lemay  
président, L'Industrielle-Services Techniques Inc.

Le Groupe des communications informatiques est un leader dans le monde complexe des télécommunications.

Pour ses clients le GCI conçoit et il leur fournit de vastes systèmes de télécommunications, qui servent à les mettre en contact immédiat avec les centres névralgiques du monde.

Il leur ouvre ses grands réseaux de téléinformatique et leur offre une gamme de terminaux répondant aux besoins les plus variés. Réseau Dataroute de transmission numérique par ligne directe, services Datacom avec terminaux à clavier, réseau Datapac de transmission de données par paquets et toute la famille des terminaux VJcom.

Ainsi, le GCI a contribué singulièrement à la croissance, d'une rapidité étonnante, de la firme canadienne L'Industrielle-Services Techniques ou IST, l'un des centres de télétraitement des données les plus avancés du Canada.

Le Groupe des communications informatiques et IST font équipe depuis les débuts de celle-ci en 1975. "A ses clients", explique le président d'IST, M. Louis-Philippe Lemay, "notre firme fournit les services d'ordinateurs, le logiciel, de même que tous les services de diagnostic et d'entretien pertinents, qui permettent à maints commerces, industries et services publics d'avoir accès au télétraitement des données".

IST se raccorde aux systèmes de télécommunications du GCI, qui lui servent en retour, comme aux autres clients, de réseaux de distribution d'un océan à l'autre.

Le GCI met cependant bien plus que réseaux et terminaux à la disposition de ses clients. Il voit de manière continue à l'évolution de leurs besoins. Il suscite leurs progrès. Et surtout, il leur offre des équipes d'experts en planification et en gestion de réseaux et des conseillers professionnels en téléinformatique. Les spécialistes du GCI travaillent en étroite collaboration avec chacun des clients.

Quand le GCI fait équipe avec un client, il lui ouvre des horizons plus larges et lui donne accès à toute une gamme d'applications nouvelles en informatique. Au fait, le GCI ouvre à ses clients la porte des ligues majeures. IST en est un exemple remarquable, parmi bien d'autres. Dans le monde instantané des télécommunications, c'est comme cela.

Donnez-nous un coup de fil. Il suffit d'appeler l'interurbain et de demander le Zénith 33000.

Ensemble nous irons plus loin.

## Le Groupe des communications informatiques

Bell Canada  
Réseau téléphonique transcanadien



# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Donnacona: l'Hydro continue à empiler du bois "créosoté"

par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Pendant que les représentants des services de protection de l'environnement tardent à faire leur rapport, l'Hydro-Québec continue à entreposer des poteaux imprégnés de créosote dans sa cour de Donnacona dans le comté de Portneuf.

Quelques jours après la visite du représentant du service gouvernemental, la hauteur des piles augmentait sensiblement, alors que

l'Hydro, district de Donnacona, recevait un camion complet de ces précieux poteaux.

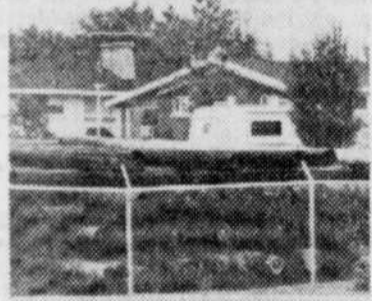
Il semble toutefois que la situation ne demeurera pas ce qu'elle est présentement. La semaine dernière, MM. Claude Lafrance, responsable par intérim au service de protection de l'environnement, et Robert Rivard, inspecteur pour le même service, visitaient les lieux, afin de recueillir les commentaires et doléances de certains résidents de ce quartier résidentiel de Donnacona et de constater la situation existante.

Selon les informations obtenues, les représentants du ministère se tiennent prêts à intervenir, dès qu'une senteur désagréable et nauséabonde apparaîtra. On sait qu'une telle situation se fait sentir à l'occasion de pluie ou de journées chaudes et humides.

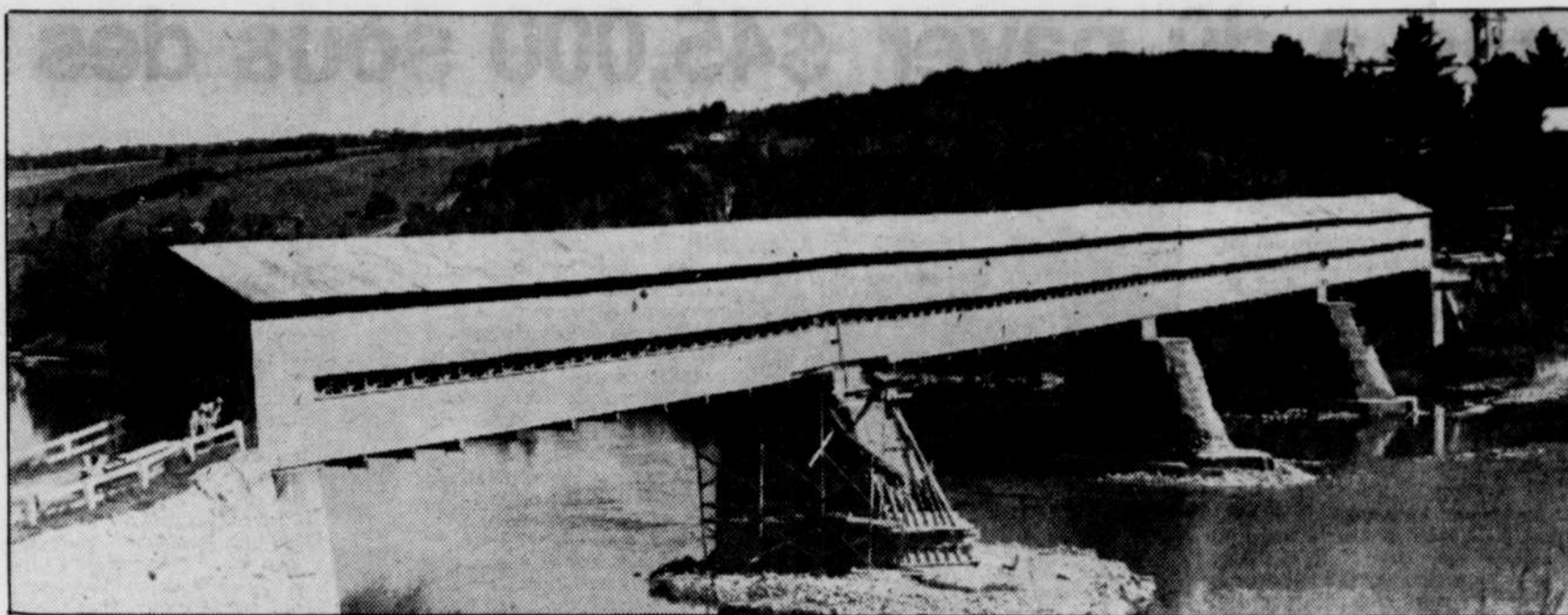
Rejoint à son domicile, M. Robert Rivard, inspecteur du service, s'est refusé à tout commentaire sur l'enquête en cours. Ce dernier a confirmé la visite des lieux, la semaine dernière, en compagnie de M. Lafrance, en ajoutant toutefois qu'aucun rapport n'avait encore été soumis.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, toute senteur nocive, qui se dégagera, provoquera l'intervention immédiate du service de protection de l'environnement. Le même service tiendra également compte de l'aspect visuel et esthétique.

Il ressort donc clairement que l'intervention de l'organisme gouvernemental dans ce dossier ne saurait tarder. Ou bien l'Hydro-Québec acceptera par voie de négociations d'entreposer ses poteaux ailleurs ou bien une ordonnance l'obligera d'agir en ce sens.



Une partie des poteaux empilés sur le terrain de l'Hydro-Québec, à Donnacona, à proximité de maisons privées.



A Notre-Dame-des-Pins, le pont couvert mesure 495 pieds.

## Notre-Dame-des-Pins

# Les travaux de construction de la halte routière vont bon train

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les travaux de terrassement et de "gravillage" en vue d'ériger une véritable halte routière, à proximité du vieux pont couvert de Notre-Dame-des-Pins, sur la rivière Chaudière, et qui ne sert plus à la circulation des véhicules, se poursuivent et seront complétés dès cet automne.

Il en est de même pour ce qui regarde les travaux de réfection des piliers du vieux pont couvert de Notre-Dame-des-Pins, dans la Baie, qui se situe sur la route 173 Président-Kennedy entre Saint-Georges et Beauveville.

Une telle affirmation a été faite, hier, au SOLEIL, par M. Gérard Ducharme, chef du district 23 des Transports, à Beauveville, tout en précisant que pour la réalisation de ces travaux, il en coûtera un montant d'environ \$100,000.

Toutefois, pour ce qui regarde la réfection des lambris et d'une peinture neuve au pont couvert de Notre-Dame-des-Pins, "les travaux ne seront exécutés qu'au cours des deux prochaines années, car l'ensemble de ces travaux fait partie d'un programme échelonné sur une période de trois ans", a déclaré M. Ducharme.

Joint par téléphone à son bureau de Notre-Dame-des-Pins, le père Anto-

nio Poulin, président du Conseil de développement de la Chaudière (CDC), a dit qu'il y aurait lieu d'aménager un restaurant à proximité de ce pont couvert, d'une longueur de 495 pieds et inutilisé depuis la construction d'un pont en béton, sur la rivière Chaudière.

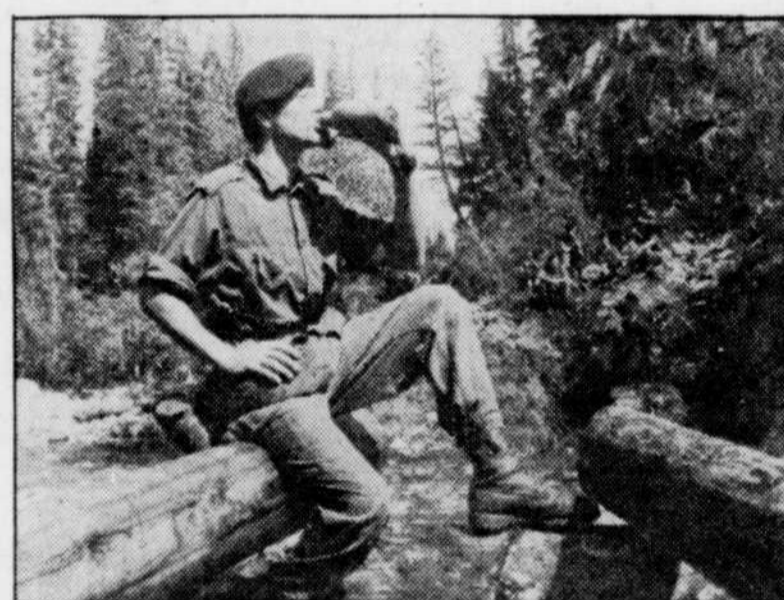
Il propose aussi d'y ériger un atelier culturel en plus des autres facilités que l'on retrouve habituellement à une halte routière sur les grandes routes du Québec, soit des toilettes, tables, bancs, petits poêles à charbon et un endroit avec des amusements pour les enfants.

En milieu beauceron, dans le but

de pousser le touriste américain et d'ailleurs à s'arrêter à la halte routière du vieux pont de Notre-Dame-des-Pins, on parle même d'ériger un chalet assez vaste dans lequel pourraient avoir lieu des manifestations publiques à caractère culturel, comme du théâtre d'été, des veillées canadiennes, ainsi qu'un kiosque et des panneaux rappelant l'histoire du vieux pont couvert de Notre-Dame-des-Pins et du patrimoine beauceron.

S'il en est ainsi, a déclaré le père Antonio Poulin, "il s'agira d'une première halte routière construite en Beauce pour des fins de culture, de villégiature et de tourisme".

## en bref



### La pause qui désaltère

Le caporal des cadets de l'armée Stéphan Moisan, 15 ans, s'arrête pour se désaltérer à même son bidon d'eau pendant une période de repos en compagnie d'autres membres de son peloton; ils sont chargés d'ériger un pont sur la rivière Bow dans le parc national de Banff. Stéphan est le fils de M. et Mme Noël Moisan de Saint-Raymond; il est membre du corps de cadets de l'armée 1005 de Saint-Raymond.

### Réunion de veuves

THETFORD MINES — Le regroupement des femmes dont les maris sont décédés des suites d'accidents de travail ou de l'amiantose, tiendra une réunion au centre communautaire de la paroisse Saint-Maurice de Thetford Mines, demain soir, à 19h30. Les membres seront invités à signer une requête appuyant des revendications que le comité a fait parvenir récemment au ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

### Les cultivateurs et le gazoduc

SAINT-EDOUARD — Le bureau des audiences publiques sur l'environnement tiendra une soirée d'information à l'intention des agriculteurs membre du syndicat de base des seigneuries Joly et Deschailions, jeudi le 13 septembre, à la salle paroissiale de St-Edouard. Les participants recevront des informations puis ils pourront faire valoir leur opinion au vice-président du bureau d'audiences M. Michel Vergeau.

### Consultations de l'Hydro-Québec

SAINT-RAYMOND — Les personnes ou groupes intéressés à formuler quelques commentaires, dans le cadre de la consultation sur le projet Delaney sont invités à rencontrer les représentants de l'Hydro-Québec, lors d'une réunion publique de consultation qui sera tenue jeudi, le 13 septembre, à 19h30, au motel Claire-Fontaine, à

Saint-Raymond. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec M. Michel Dubé qui sera disponible personnellement à ceux qui veulent faire des représentations personnelles concernant les répercussions socio-économiques, le logement ou toute autre question qui les concerne.

### Deux noyés

GRANDES-BERGERONNES — Une excursion de pêche dans la région de la Côte-Nord a connu un dénouement dramatique quand deux adeptes de ce sport ont péri noyés. Les victimes, dont les corps ne sont pas encore retrouvés, sont Yvon Lapointe, âgé de 19 ans, et Bruno Hovington, âgé de 18 ans. Un frère de ce dernier disparu, Jean, âgé de 20 ans, a échappé à la noyade en regagnant la rive à la nage. Les trois compagnons, tous des Grandes-Bergeronnes, péchaient en canot, dimanche, sur le lac La Traite, quand leur embarcation chavira. Des recherches entreprises par des parents, des amis et même des plongeurs sous-marins de la Sûreté du Québec n'ont pas encore abouti au repêchage des cadavres.

### Miel naturel

RIMOUSKI — Le miel naturel produit dans la région de l'Est se vendra entre \$1.25 et \$1.50 la livre cette année, annonce l'Association des apiculteurs de l'Est du Québec. L'association tend à sensibiliser les producteurs de l'Est et leur clientèle à l'importance de vendre leurs produits à un prix réaliste qui tient compte des coûts réels de production afin de rentabiliser leur exploitation.

## Raffermissement de l'esprit d'unité à l'UPA Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'intérêt soutenu par les producteurs agricoles à leur association professionnelle et aux orientations qu'elle défend, s'est manifesté une fois de plus, à la première d'une série de douze assemblées générales des syndicats de base de l'UPA de la région de Québec-Sud.

Si l'on s'en reporte à la réunion des producteurs du secteur des Coteaux, tenue en fin de semaine, à Saint-Ludger, tout indique que chacune de ces 12 assemblées générales regroupera en moyenne une centaine d'agriculteurs sous le thème de "l'Unité professionnelle agricole".

Les sujets qui ont retenu l'attention des producteurs du secteur des Coteaux furent les grains de provenance, le développement et l'organisation d'autres productions, l'environnement, la relève, le crédit, et les relations entre la coopération laitière et le syndicalisme agricole.

Selon M. Marcel Giguère, directeur régional de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, "l'esprit d'unité et d'entente qui semble en effet s'être raffermi chez les agriculteurs depuis ces derniers mois, devrait permettre en cette occasion d'assemblées générales de démontrer le caractère professionnel de leur association qu'est l'UPA, ainsi que le rôle essentiel de l'agriculture dans l'économie québécoise".

D'autre part, a ajouté Marcel Giguère, "tous les agriculteurs de la région de Québec-Sud sont invités par les dirigeants de leur syndicat de base respectif, à se rallier dans une force collective pour continuer de défendre des revenus stables et décents par une mise en marché ordonnée avec leurs formules complémentaires des plans conjoints et de la coopération, de façon à sécuriser à la fois le consommateur, la ferme familiale et l'industrie agro-alimentaire".

Selon M. Giguère, "des relations saines entre le syndicalisme agricole et la coopération demeurent le premier souci de l'UPA dans cet esprit d'unité professionnelle agricole".

"C'est par un meilleur engagement des membres à la base, dit-il, que l'UPA pourra davantage répondre aux besoins de l'UPA poura davantage répondre aux besoins de la majorité et résoudre les vrais problèmes agricoles."

Plus cet engagement par la base sera solide, a conclu Marcel Giguère, autant l'UPA pourra se libérer des luttes constantes des dissidents, pour se consacrer davantage aux vrais problèmes agricoles.

Le calendrier de chacune de ces

assemblées générales des syndicats de base de l'UPA de la région de Québec-Sud, est le suivant:

Syndicat	Date	Endroits
Adstock	11 septembre	Saint-Méthode
Beauce-Centre	12 septembre	Saint-Joseph
Jaro	12 septembre	Saint-Georges
Dorchester-Sud	13 septembre	Sainte-Aurélie
Frontenac	17 septembre	Lambton
Dorchester-Centre	20 septembre	Saint-Malachie
Dorchester-Nord	18 septembre	Sainte-Henrienne
Canton Broughton	18 septembre	East-Broughton
Beauce-Sud	19 septembre	Saint-Honoré
Beauce-Nord	19 septembre	Sainte-Marie
De l'Érabie	à confirmer	à confirmer

On a aussi appris que des assemblées d'information sur le sirop d'érable et le lait seront organisées au cours des prochaines semaines.

## Projet Delaney: citoyens consultés

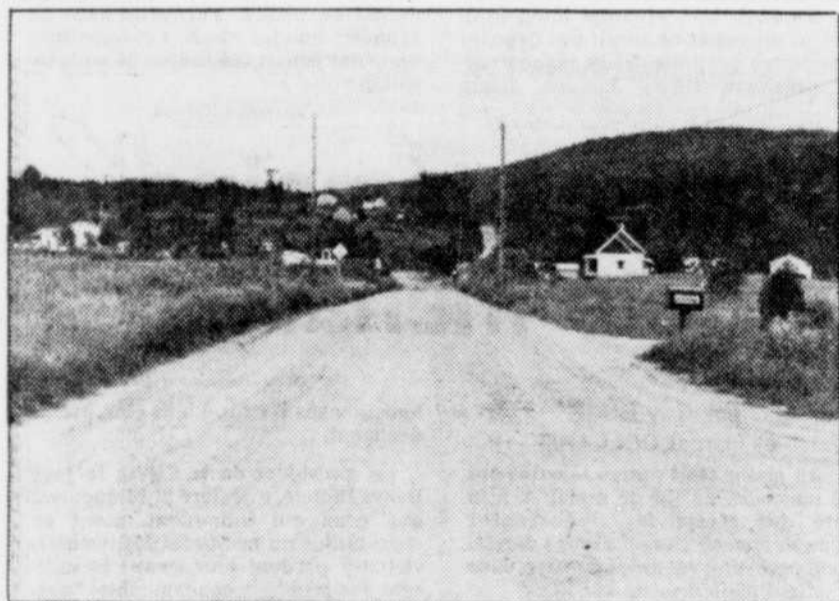
par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — L'Hydro-Québec tiendra une réunion publique d'information sur le projet Delaney, jeudi le 13 septembre, à Saint-Raymond.

En annonçant cette nouvelle, le coordonnateur des communications à ce projet, M. Michel Dubé, a mentionné que l'Hydro entendait, au cours de cette réunion, recueillir les commentaires et opinions des interlocuteurs sur le dit projet, plus particulièrement sur ses répercussions socio-économiques, le logement des travailleurs, l'opportunité de l'implantation des aménagements récréatifs et fauniques ainsi que sur les modalités de gestion.

On sait que c'est au cours du mois de juin dernier, qu'une équipe de communication de l'Hydro-Québec a rencontré les conseils municipaux, organismes locaux et régionaux, la presse ainsi que tout citoyen intéressé de la région de Portneuf.

A la rencontre de jeudi, on désire recueillir maintenant les opinions et commentaires de tous ceux ou celles qui sont touchés de près ou de loin par ce projet, que ce soit au niveau d'organismes privés, publics ou de simples citoyens.



La route servant d'accès principal au Lac-Sept-Iles dans toute sa splendeur.

## Le sort de la route du lac Sept-Iles sud sera tranché d'ici un mois

par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

LAC SEPT-ILES — Il en coûterait environ \$180,000 pour procéder à la rénovation complète de la route donnant accès au lac Sept-Iles sud, dans le comté de Portneuf, en apportant des modifications au plan original faisant passer la largeur de la route prévue de 96 à 66 pieds.

Et selon des informations obtenues par LE SOLEIL, c'est en octobre prochain, à la suite des démarches faites par le député de Portneuf, Me Michel Pagé, qu'il sera annoncé si le gouvernement procédera aux travaux immédiatement ou retardera le tout au printemps 1980.

Voilà où en est rendu ce dossier qui fait couler de plus en plus d'encre dans ce secteur du comté de Portneuf. Il est important d'établir les faits, en mentionnant que les plans et avis pour rénover cette route sont prêts depuis quelques années déjà, alors qu'à ce moment la dite route était considérée comme prioritaire au ministère des Transports.

Depuis 1976 toutefois, une telle priorité n'existe plus. Et c'est ce qui explique que les autorités gouvernementales n'ont pas donné suite à une réalisation éventuelle depuis ce temps.

A la suite de la visite des lieux par le député Pagé et M. Gérard Lortie, directeur régional au ministère, les démarches ont été entreprises afin de faire remettre en priorité cette route. Une telle acceptation du ministè-

aurait comme conséquence de procéder immédiatement dans le dossier, si le Conseil du trésor dégage les fonds nécessaires à cette fin.

Selon des sources ordinairement bien informées, un tel dégelage de fonds pourrait survenir en octobre et advenant que le ministère décidait d'effectuer lui-même les travaux, ceux-ci pourraient débuter dès cet automne. Dans le cas contraire, le tout sera reporté au printemps de 1980.

Dans les démarches qu'il effectue présentement auprès du ministère, le député de Portneuf est fortement appuyé par l'Association des propriétaires du lac Sept-Iles. Cet organisme a d'ailleurs fait parvenir une demande directement au ministre des Transports, M. Lucien Lessard, demandant la mise en priorité de cette route d'accès.

Par la même occasion, ledit groupement fait part de son acceptation de réduire de 96 à 66 pieds la largeur éventuelle de la route, ce qui aurait comme conséquence de réduire sensiblement les coûts. Précisons qu'au départ le coût prévu pour une route de 96 pieds était de \$300,000, à comparer aux \$180,000 pour une route de 66 pieds.

En ce qui regarde les expropriations nécessaires, celles-ci sont complètes et ne constituent donc pas un empêchement à des travaux possibles.

Il semble donc qu'il n'existe aucun obstacle majeur à la rénovation de cette route, à l'exception de la disponibilité des crédits nécessaires, lesquels pourraient être accordés en octobre prochain.

# Lac-Beauport s'est imposé à un géant pétrolier

Lac-Beauport est le siège d'une première en Amérique du Nord: un géant de l'entreprise privée, Irving, a complètement modifié les plans de son centre de services pour se plier aux règles esthétiques de cette municipalité de montagne, en banlieue de Québec.

## Le progrès... dans la beauté

"C'est sensationnel! Unique!" lance avec flamme le maire Guy Paquet, que nous croisons au bureau de poste, un des services offerts dans le centre Irving. "C'est la première fois que l'entreprise

privée collabore aussi bien avec le secteur public, respecte autant les ambitions et les aspirations d'une population."

M. Paquet se réjouit d'autant plus de cette réussite que le "Centre de services Lac-Beauport" est situé juste à l'entrée de la municipalité. Il a, de ce fait, valeur de symbole, témoignant du souci d'esthétique de cette charmante localité dont la vocation se traduit en deux mots: "détente et loisir".

Ainsi, au lieu du modèle classique des établissements Irving — une boîte carrée en béton blanc flanquée de grands panneaux publicitaires lumineux — le Centre du Lac-Beauport arbore un toit normand, des murs de crépi blanc agrémentés de volets, de belles portes de bois solides éclairées par des lanternes rustiques, une annexe en cèdre brut, des panneaux-reclame de bois sculpté, des fleurs. Coiffant le tout, tel une cerise sur le gâteau: un superbe coq en cuivre pivotant vers les quatre points cardinaux, oeuvre d'un artisan de l'île d'Orléans.

## Café gratuit

Les petits rideaux en vichy bleu et blanc qu'on aperçoit à travers les carreaux laissent deviner que l'intérieur se distingue lui aussi des dépanneurs traditionnels. C'est le cas. Si l'épicerie du centre affiche un véritable horaire de dépanneur (de 7h à 24h sept jours par semaine), le décor et l'assortiment en diffèrent.

On y trouve par exemple du caviar, des kiwis, une variété de fromages et de pâtes de foie. Une grande cafetière répand un arôme invitant. Le café est gratuit. Il est souvent accompagné d'une dégustation de bouchées de fromage, de biscuits.

## Esthétique et marketing

Quand elle a acquis le terrain de M. Georges Clark, il y a deux ans, la compagnie Irving avait l'intention d'y ouvrir un garage avec épicerie-dépanneur. "Nous exploitons cette formule depuis deux ans car, avec la guerre des prix, les concessionnaires ne font pas d'argent avec l'essence seule", nous a

expliqué le directeur de la compagnie pour le Québec, M. Ross Gaudreault.

Mais le projet initial était, comme nous l'avons mentionné plus haut, celui d'un blockhaus de la chaîne Irving — ni mieux ni pire que ceux des autres géants du pétrole. Etant donné le caractère du Lac, les plans ne cadraient absolument pas. D'où le refus de la Commission d'urbanisme.

"Dès la première modification, nous raconte le président de la commission, M. Jacques Lamontagne, la compagnie proposait un toit canadien avec lucarnes." C'était un beau gain. Mais il en restait d'autres à obtenir pour ce président bénévole mordu d'esthétique. Par exemple, des niveaux différents

pour le toit, afin de rompre la monotonie d'une toiture gigantesque: un corridor couvert entre l'épicerie et le bureau de poste; des poutres et des lampes rustiques dans l'épicerie; l'aménagement paysager du terrain; des enseignes où soient exclus plastique et néon (un règlement municipal l'interdit); la situation des portes du lave-auto et du garage derrière l'immeuble plutôt que devant.

## "Un luxe de milliardaire"

Surpris par tant d'audace, Jack, un des fils du grand manitou K.C. Irving, décida de venir passer une semaine de ski au Lac-Beauport avec sa famille, au cours de l'hiver 1978-1979. Conquis par le cachet des lieux, il a accepté de "mettre le

paquet" pour s'intégrer au milieu. M. Lamontagne parle de "luxe de milliardaire" car il en a coûté deux fois plus à Irving pour s'implanter au Lac-Beauport que partout ailleurs. Mais l'entreprise tenait fermement à y avoir pignon sur rue.

"Il ne faut pas s'imaginer que nous allons agir de la même façon dans toutes les municipalités!" prévient le directeur général d'Irving au Québec. Et cela même si Irving père (80 ans) est venu de sa retraite antillaise voir le petit dernier de la chaîne, au Lac-Beauport, et en est reparti emballé. Au point où il n'est pas impossible que le panneau-reclame en bois sculpté, aux couleurs de la compagnie, soit reproduit dans d'autres endroits de villégiature.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Irving a accepté de se plier aux règlements de Lac-Beauport interdisant tout affichage lumineux et en plastique. D'où ce beau panneau de bois sculpté annonçant aussi les services offerts.



Le Soleil, Jacques Deschênes

La compagnie Irving a retenu le style québécois pour sa station-service de Lac-Beauport: portes de bois flanquées de lanternes à l'ancienne, toit normand à différents niveaux, indications gravées dans le toit et agrémentées de fleurs.

## Visite du premier ministre Lévesque samedi à Rimouski

RIMOUSKI — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, sera à Rimouski, samedi prochain, alors qu'il participera à une émission "ligne ouverte" sur les ondes d'un poste local et rencontrera les représentants de la presse locale et régionale.

A cette occasion, le premier ministre rencontrera également le maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, et les conseillers municipaux, après quoi il se rendra au poste de radio CFLP pour l'émission "ligne ouverte". La population est invitée à participer à cette émission et à poser des questions au premier ministre sur l'ensemble des politiques du gouvernement du Québec.

M. Lévesque rencontrera par la suite les représentants de la presse locale à l'occasion d'un déjeuner, qui se déroulera à la Société nationale de l'Est du Québec. Le premier ministre participera également à une conférence téléphonique, de 16h30 à 17h30, qui permettra à 17 journalistes oeuvrant dans les médias éloignés du territoire, de La Pocatière aux îles de la Madeleine, de dialoguer avec M. Lévesque.

## Réunion de familles

Quelque 400 membres des familles Bonneau sont attendus à un ralliement qui aura lieu à Saint-François de Montmagny le 23 septembre. Par ailleurs, l'assemblée annuelle des familles Thériault d'Amérique se tiendra la veille, le 22 septembre, à 13h, à l'école Mgr-Boucher, à Saint-Pascal de Kamouraska. Pour de plus amples informations concernant cette dernière réunion, on est prié de s'adresser à Mme Lucie Thériault, C.P. 875, Saint-Pascal, tél. 492-3789 ou 492-6774.

**LE SOLEIL**  
**CHERCHE UN LOCAL**  
 d'environ 500 pi. ca., dans un secteur commercial de THETFORD MINES pour y aménager son bureau régional.  
**MARC LESTAGE**  
 390, rue St-Vallier est, Québec  
 G1K 7J6 - (418)  
 647-3363

**Le douanier: Rien à déclarer?**  
**Le touriste: 6/36**  
**Le douanier: Gages-tu?**

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

**6/36**

UNE "PLANTUREUSE"  
**VENTE**  
 DE PLANTES VERTES, ET NOUVEAUTES AUTOMNALES  
**RABAIS DE 10%**  
 en vigueur jusqu'à samedi inclusivement.  
 Venez profiter de notre expérience.  
 Documentation disponible.

**claudette de bois**  
 48, boul. Champlain, Québec — Tél. 694-0575

*Retour aux années folles*

**J. Paul Fortin**  
 Place Québec Place Laurier

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chrysostome

## Des travaux inquiètent le Comité de la rivière Auneuse

par Raymond GAGNE

Le Comité de protection de la rivière Auneuse se dit inquieté par les travaux d'enfouissement de conduites d'égout et d'aqueduc récemment entrepris dans le chemin du Quai qui borde la rive est de la rivière Auneuse à Saint-Nicolas.

Dans un télégramme envoyé au ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger, le comité réclame l'assurance que ces travaux n'altéreront aucunement cet environnement et que la rive, la plaine de débordement, les cascades et la végétation limitrophe aux abords du couloir, seront conservées intactes.

Le télégramme transmis au ministre Léger au début de la semaine n'a pas reçu immédiatement un accusé de réception de la part du chef de cabinet du ministre Marcel Léger, M. Jacques Brault.

### Le comité

Le comité de protection de la rivière Auneuse oeuvre à la conservation et à l'aménagement du site depuis octobre 1976. Son objectif est d'obtenir que le cours d'eau et ses berges soient reconnus comme parc urbain et géré comme tel.

Jusqu'à maintenant ses succès ont été réduits à maintenir le sujet dans l'actualité et à voir reconnaître par la municipalité de Saint-Nicolas l'existence d'un comité d'environnement placé sous la responsabilité de la commission municipale d'urbanisme.

Aucun autre geste concret pouvant venir des autorités tant provinciales que municipales n'a résulté des travaux du comité de protection.

### La municipalité

Rejoint au téléphone, le maire de la municipalité, M. Pierre Allard

a réitéré la volonté de sa ville de voir un jour l'Auneuse protégée contre le développement urbain. La municipalité a d'ailleurs déjà fait appel aux autorités provinciales pour que les berges de l'Auneuse soient protégées et deviennent un parc linéaire. Mais sans résultat.

M. Allard fait valoir que sa municipalité ne peut prendre sur elle-même de soustraire la rivière aux dangers de l'urbanisation. Il faudrait, pour ce faire, dit-il, amender notre règlement de zonage et décréter "parc" les zones contiguës, ce qui équivaudrait à "exproprier" les lots à caractère privé qui bordent la rivière. Or, la ville n'a pas les ressources suffisantes pour ce faire, devant consacrer près de

43 pour 100 de son budget au service de la dette.

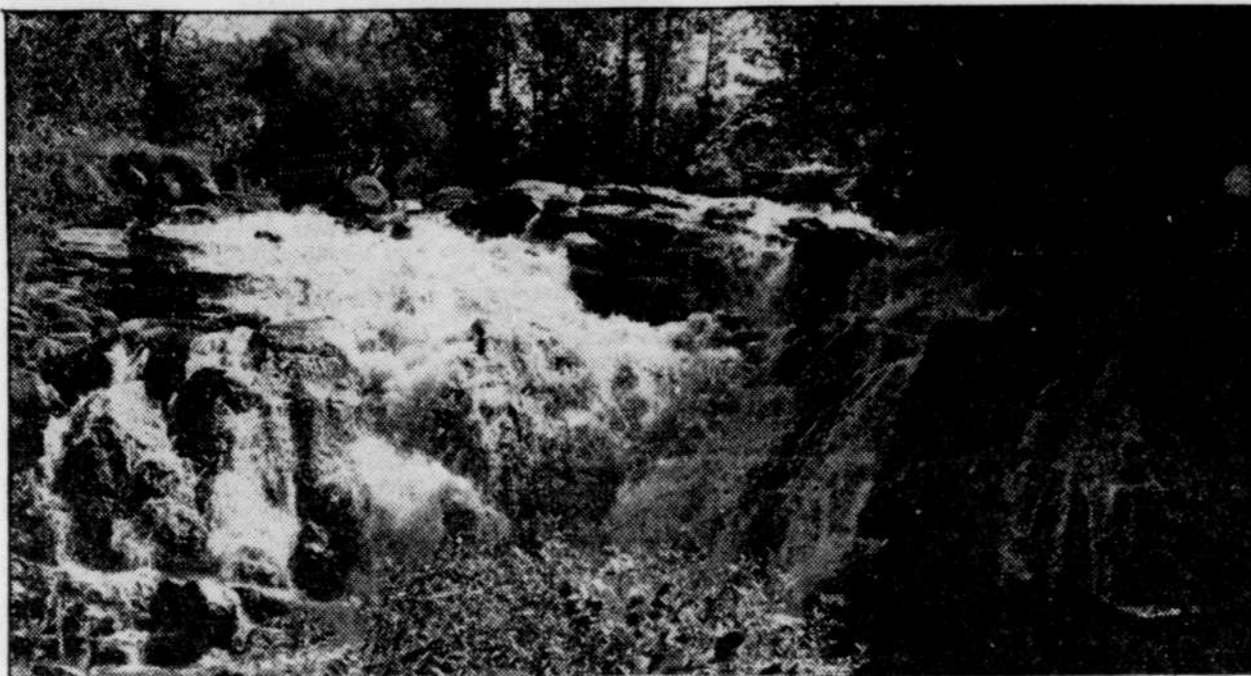
M. Allard veut, par contre, rassurer le comité de protection en affirmant que les travaux dont l'exécution a débuté dans le chemin du Quai n'affecteront en rien les berges de l'Auneuse. Ces travaux n'auront pas pour effet, dit-il, d'élargir le vieux chemin auquel la ville désire conserver son "allure sauvage". Tout au plus, une fois les conduites d'aqueduc et d'égout enfouies, tentera-t-on d'améliorer certains niveaux dans le but de réduire les pentes que l'on juge actuellement trop raides.

### Contradiction

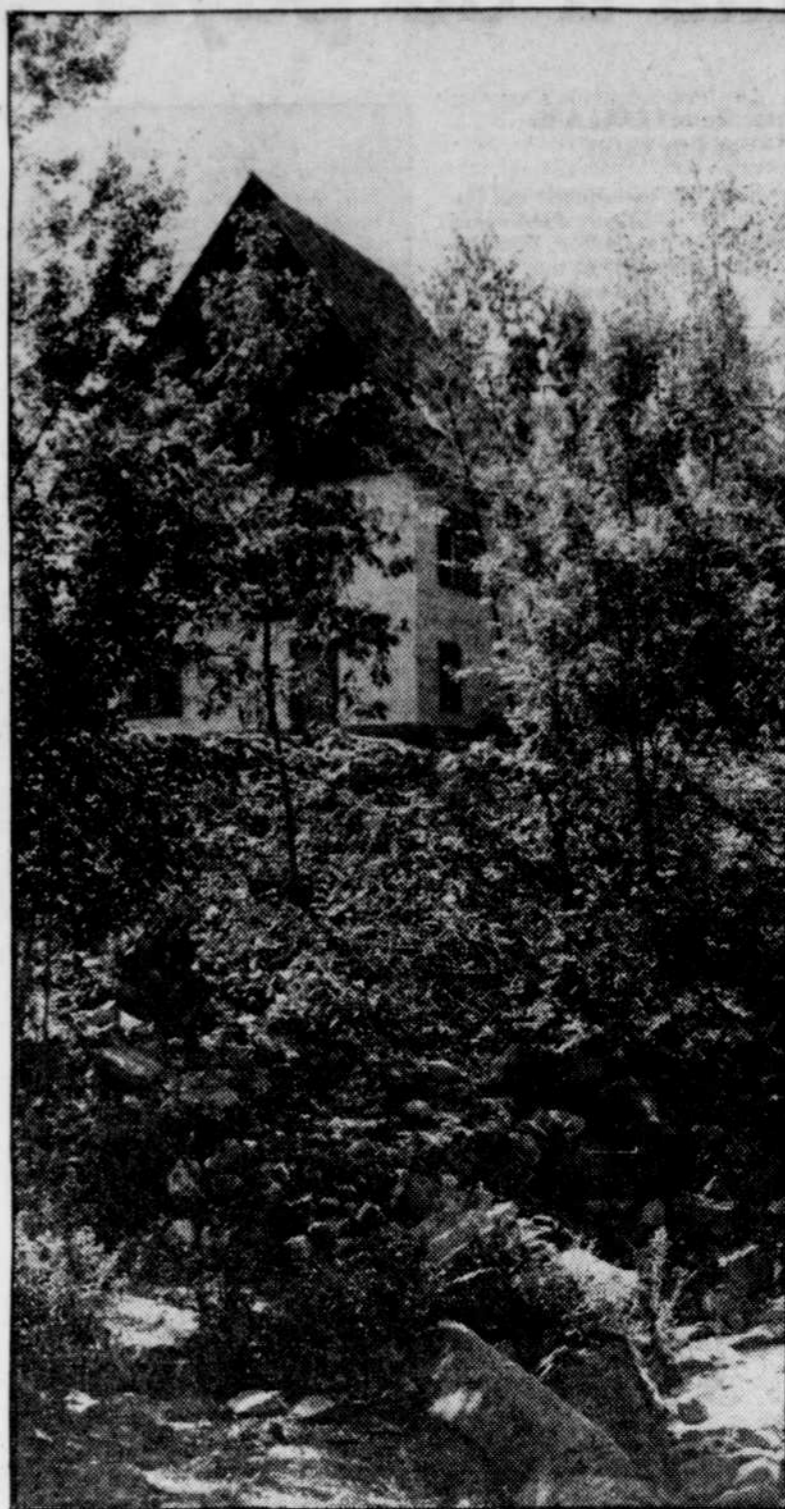
M. Jean-Yves Goupil, de la

Direction générale de la nature aux Services de protection de l'environnement affirme de son côté que l'installation d'un émissaire d'égout dans l'assiette du chemin actuel, provoquera des dommages importants à l'environnement de la rivière Auneuse, ce qui contredit partiellement les avancés du maire Allard.

Aussi, et puisque ces dommages seraient énormément augmentés si la municipalité procédait à l'élargissement du chemin du Quai, M. Goupil se dit d'avis qu'il n'y a pas lieu d'apporter des modifications au chemin. "Après l'installation de l'égout sanitaire, dit M. Goupil, le chemin devra, dans la mesure du possible, être remis dans l'état où il se trouvait avant les travaux.



L'Auneuse entreprend une série de cascades en aval de la route 132.



Le Soleil, Raymond Gagne

Un exemple de remblayage des rives de la rivière Auneuse entre la route 132 et le fleuve Saint-Laurent.



Le gouverneur général Edward Schreyer avec le maire de Lévis (à droite).

## M. Ed Schreyer a reçu un accueil chaleureux à Lévis

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Son Excellence le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, et son épouse ont été accueillis chaleureusement hier, alors qu'ils faisaient une visite officielle à Lévis. Malgré la pluie battante, une bonne quarantaine d'invités du conseil de ville se sont rendus à la mairie, où ils ont eu grand plaisir à converser avec les plus hauts dignitaires que cette ville ait eu l'occasion d'accueillir jusqu'à ce jour.

Grande surprise pour la plupart des Lévisiens présents: M. et Mme Schreyer conversent en effet très bien en français et, comme leur résidence officielle se trouve juste en face, sur la Rive-Nord, ils ont visiblement bien apprécié cette rencontre de voisins d'en face. Cette visite officielle mais cordiale a duré pas moins de deux heures.

C'est au manège militaire que fut

d'abord accueilli le couple vice-royal. Le gouverneur général y a passé en revue le corps de cadets de l'armée no 2648, qui est sous le commandement du major Onésime Blais. Accompagnés de l'aide de camp, le capitaine Bernard St-Laurent, M. et Mme Schreyer ont ensuite visité brièvement le musée du manège militaire de Lévis.

La principale cérémonie a eu lieu à l'hôtel de ville, où, après un discours de bienvenue on ne peut plus cordial du maire Chagnon, M. Schreyer a exprimé sa joie d'effectuer ainsi sa première visite de Lévis. Par les conversations qu'il a tenues avec chacune des personnes présentes, on a pu constater que le gouverneur général était déjà assez bien renseigné sur Lévis et sa région.

### Un maire sympathique...

C'est avec la chaleur de nos coeurs et la plus chaude hospitalité que nous vous accueillons", a dit le maire de Lévis, M. Vincent-F. Cha-

gnon. Celui-ci a profité de l'occasion pour manifester son attachement au Canada. "J'espère que vos visites à travers le pays permettront d'intensifier les liens qui nous unissent", a ajouté le maire lévisien.

Au maire de Lévis, le gouverneur général a remis une belle photographie représentant M. et Mme Schreyer. Au gouverneur général, le maire Chagnon a donné une effigie des armoiries de la ville, tandis que Mme Chagnon a remis une gerbe de fleurs à l'épouse de Son Excellence.

M. et Mme Schreyer ont quitté la salle quelques moments pour aller faire un rapide tour de ville et s'arrêter un peu à l'édifice de l'Assurance-Vie Desjardins de même qu'à la Caisse populaire de Lévis, la plus vieille caisse populaire au pays, celle-là même où débuta le fondateur Alphonse Desjardins il y a un peu plus de 75 ans. M. Schreyer y a ouvert un compte en prenant une part sociale.

## Garderie nouveau genre

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — "La Bambinerie" constituera une véritable innovation dans tout l'Est du Québec. Elle n'aura rien d'une garderie proprement dite, puisqu'elle sera un lieu de rencontres autant de parents que d'enfants d'âge préscolaire.

Le projet sera expliqué publiquement demain soir, le 12 septembre, à compter de 19h30, au Centre culturel de Lévis. La période d'inscription, qui débute aujourd'hui et se prolongera jusqu'à jeudi soir, sera donc particulièrement marquée de sa plus grande activité ce soir, lors de l'assemblée d'information.

Mme Hélène Bernière, de la rue Wolfe, à Lévis, est l'initiatrice de ce projet. Elle a confié au SOLEIL que l'idée lui est venue dernièrement en rendant visite à sa belle-soeur qui habite dans la Métropole. Il n'y a qu'à Montréal qu'une telle initiative a déjà été réalisée.

"Il y aurait certainement beaucoup d'avantage à créer cela chez nous; je ne vois pas pourquoi les gens ne répondraient pas, parce qu'il n'y a rien, actuellement, dans notre région pour les mères à plein temps comme moi!"

Comme vient également de nous le signaler Mme Bernière, il n'y aura pas que des mères dans cette affaire, car tous les parents intéressés sont conviés à La Bambinerie.

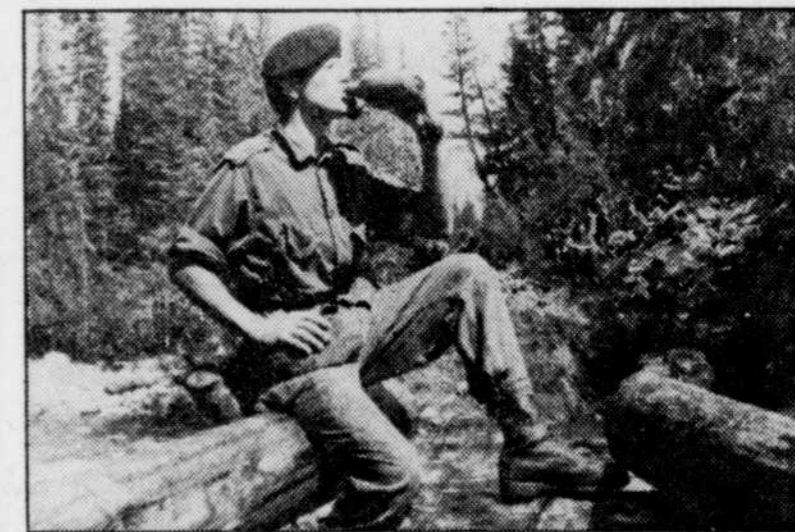
Ce sera l'occasion de partager ses expériences en éducation, d'avoir du support, des idées neuves, etc... Car il faudra nécessairement que le parent s'implique. C'est le principe même de La Bambinerie qui veut ainsi être une ressource pour toute la famille.

La direction du Service des loisirs de la ville de Lévis a accepté de prêter un local et se défrayer l'équipement. Le prix de l'inscription sera donc minime au possible: \$6 comme taux de base pour une période de dix semaines, à raison de une fréquentation par semaine; sauf pour le parent qui n'habite pas à Lévis, celui-là aura à déboursier \$7.50.

C'est tout ce que le parent aura à payer à La Bambinerie. On ne pourra en effet parler d'une plus grande accessibilité. Les parents de tous revenus pourront ainsi y participer.

La Bambinerie sera ouverte les mardi et jeudi, de 9h30 à 11h30. Le parent qui pourra se livrer pourra y emmener son jeune le matin qui lui conviendra.

## en bref



### La pause qui désaltère

Le caporal des cadets de l'armée Stéphan Moisan, 15 ans, s'arrête pour se désaltérer à même son bidon d'eau pendant une période de repos en compagnie d'autres membres de son peloton; ils sont chargés d'ériger un pont sur la rivière Bow dans le parc national de Banff. Stéphan est le fils de M. et Mme Noel Moisan de Saint-Raymond; il est membre du corps de cadets de l'armée 1005 de Saint-Raymond.

### Réunion de veuves

THETFORD MINES — Le regroupement des femmes dont les maris sont décédés des suites d'accidents de travail ou de l'amiantose, tiendra une réunion au centre communautaire de la paroisse Saint-Maurice de Thetford Mines, demain soir, à 19h30. Les membres seront invités à signer une requête appuyant des revendications que le comité a fait parvenir récemment au ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

### Les cultivateurs et le gazoduc

SAINT-EDOUARD — Le bureau des audiences publiques sur l'environnement tiendra une soirée d'information à l'intention des agriculteurs membre du syndicat de base des seigneuries Joly et Deschailons, jeudi le 13 septembre, à la salle paroissiale de St-Edouard. Les participants recevront des informations puis ils pourront faire valoir leur opinion au vice-président du bureau d'audiences M. Michel Vergeau.

### Consultations de l'Hydro-Québec

SAINT-RAYMOND — Les personnes ou groupes intéressés à formuler quelques commentaires, dans le cadre de la consultation sur le projet Delaney sont invités à rencontrer les représentants de l'Hydro-Québec, lors d'une réunion publique de consultation qui sera tenue jeudi, le 13 septembre, à 19h30, au motel Claire-Fontaine, à

Saint-Raymond. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec M. Michel Dubé qui sera disponible personnellement à ceux qui veulent faire des représentations personnelles concernant les répercussions socio-économiques, le logement ou toute autre question qui les concerne.

### Deux noyés

GRANDES-BERGERONNES — Une excursion de pêche dans la région de la Côte-Nord a connu un dénouement dramatique quand deux adeptes de ce sport ont péri noyés. Les victimes, dont les corps ne sont pas encore retrouvés, sont Yvon Lapointe, âgé de 19 ans, et Bruno Hovington, âgé de 18 ans. Un frère de ce dernier disparu, Jean, âgé de 20 ans, a échappé à la noyade en regagnant la rive à la nage. Les trois compagnons, tous des Grandes-Bergeronnes, péchaient en canot, dimanche, sur le lac La Truite, quand leur embarcation chavira. Des recherches entreprises par des parents, des amis et même des plongeurs sous-marins de la Sûreté du Québec n'ont pas encore abouti au repêchage des cadavres.

### Loisirs de Lévis

LEVIS — Le Service des loisirs de la ville de Lévis offre une foule d'activités et de services divers dans sa programmation d'automne qui, effectivement, débutera le 17 septembre. Les inscriptions ont lieu les 10, 11 septembre, pour les citoyens de Lévis, et le 12 septembre, pour les gens qui viendront d'autres localités. Le centre culturel est ouvert à cet effet de 14h à 16h et de 19h à 21h.

